



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# **Comité permanent de l'environnement et du développement durable**

---

ENVI • NUMÉRO 049 • 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

**TÉMOIGNAGES**

**Le jeudi 26 mars 2015**

**Président**

**M. Harold Albrecht**



## Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le jeudi 26 mars 2015

•(0845)

[Traduction]

**Le président (M. Harold Albrecht (Kitchener—Conestoga, PCC)):** La séance est ouverte. Bienvenue à la 49<sup>e</sup> séance du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Nous poursuivons aujourd'hui notre étude sur la chasse et le piégeage avec permis au Canada.

Nous sommes ravis de recevoir quatre organisations aujourd'hui. Nous accueillons les représentants de Canards Illimités: Gregory Weeks, secrétaire, et James Brennan, directeur des Affaires gouvernementales. Nous recevons également Brian Craik, directeur des Relations fédérales du Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee). Nous avons Cameron Mack, directeur exécutif d'Habitat faunique Canada. Et enfin, nous accueillons Pierre Latraverse, président de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, qui comparaitra par vidéoconférence à partir de Longueuil, au Québec. Je vous souhaite tous la bienvenue.

Nous allons commencer par vos déclarations de 10 minutes, qui seront suivies de questions des membres du comité. Veuillez essayer de respecter le temps alloué; je vous ferai signe lorsque la fin approchera pour que vous puissiez conclure. Nous allons procéder suivant l'ordre de présentation des témoins.

Je laisse donc la parole à M. Gregory Weeks, de Canards Illimités.

**M. Gregory Weeks (secrétaire, Conseil national d'administration, Canards Illimités Canada):** Bonjour. Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie.

Comme vous l'avez dit, je m'appelle Gregory Weeks. Je suis bénévole depuis plus de 20 ans au sein de Canards Illimités, de même que secrétaire du Conseil national d'administration et directeur principal de la province de l'Ontario.

Je suis accompagné aujourd'hui de mon collègue James Brennan, directeur national des affaires gouvernementales.

Au nom de Canards Illimités, de nos 120 000 donateurs actifs et des millions de Canadiens qui appuient notre mission, nous sommes ravis d'être avec vous aujourd'hui. Je vous remercie de nous donner l'occasion d'aborder l'importance, sur les plans économique et environnemental, de la chasse et du piégeage avec permis au Canada.

Étant moi-même un passionné de pêche et de chasse, je me fais parfois demander comment mes loisirs correspondent à mes préoccupations environnementales et à ma passion pour la conservation des milieux humides et de la sauvagine au Canada. Je suis persuadé que la plupart d'entre vous comprennent que les deux vont de pair.

La chasse est un véritable mode de vie et témoigne de notre détermination à protéger nos précieuses ressources naturelles. À la différence d'un sport ou d'un jeu, elle n'a ni début ni fin. La chasse

nous rappelle plutôt notre relation unique et durable avec la nature. Au fil de l'histoire de Canards Illimités, les chasseurs et les piégeurs avec permis ont joué un rôle indispensable dans la croissance de notre organisation, et dans nos réussites fondamentales en matière de conservation de l'environnement.

Canards Illimités a vu le jour en Amérique du Nord il y a près de 80 ans à la suite des activités responsables de chasseurs soucieux de la conservation, qui étaient profondément inquiets du recul très marqué de l'habitat marécageux, et qui étaient conscients du besoin d'une forte population sauvagine et faunique. Ces chefs de file locaux ont décidé de passer à l'action au Manitoba et ont restauré le marais Big Grass au beau milieu de la sécheresse ayant frappé les Prairies dans les années 1930.

Aujourd'hui, notre organisation est encore bien ancrée dans la tradition de la chasse au Canada. La chasse à la sauvagine demeure une activité culturelle qui rapproche bon nombre de nos sympathisants. Nous continuons également d'offrir partout au pays notre programme d'encadrement sur la sauvagine à l'intention des jeunes.

De plus, le soutien des chasseurs et des piégeurs a été essentiel à l'avancement de nos recherches scientifiques et des programmes de conservation sur le terrain d'un bout à l'autre du continent.

Les scientifiques spécialistes de la faune de même que les chasseurs et les trappeurs du Canada et des États-Unis étaient les principaux responsables de la création, au milieu des années 1980, du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, ou PNAGS, qui est généralement considéré comme le partenariat le plus réussi au monde en matière de conservation. Cette réussite est largement attribuable aux partenariats solides entre les chasseurs, les scientifiques spécialistes de la sauvagine, les ONG comme Canards Illimités, les gouvernements des provinces et des États, de même que les gouvernements fédéraux du Canada et des États-Unis. Depuis sa création en 1986, le PNAGS a investi plus de 1,4 milliard de dollars à la conservation de l'habitat au Canada et aux États-Unis, ce qui a permis de préserver près de 20 millions d'acres en Amérique du Nord.

Les chasseurs à la sauvagine des deux pays continuent de financer la conservation au moyen de l'achat de permis et de timbres de conservation fédéraux pour la chasse à la sauvagine, ainsi que de dons philanthropiques. En fait, il y a cette année 50 ans que les organismes des États américains du poisson et de la faune versent une partie de leur budget annuel à la conservation de l'habitat de la sauvagine ici, au Canada. Canards Illimités Canada et son organisation soeur aux États-Unis souligneront cet événement marquant en mai, lors d'une réception qui se tiendra à l'ambassade du Canada à Washington.

Les exemples de ce genre illustrent un aspect important des rapports étroits que les chasseurs entretiennent avec la nature et du rôle prépondérant qu'ils ont joué au fil de l'histoire canadienne en favorisant la conservation de l'habitat de leur propre chef. Or, même si les amateurs de chasse ont eu un succès retentissant dans la conservation des milieux humides du Canada, le gouvernement fédéral doit manifestement prendre des mesures urgentes pour mieux protéger les oiseaux migrateurs et leur habitat. Voilà pourquoi nous sommes reconnaissants de son Plan de conservation national, ou PCN, et des programmes qu'il appuie, y compris le Fonds national de conservation des milieux humides et le Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives.

Les fonds provenant de ces initiatives sont d'une importance capitale au travail de conservation sur le terrain, en plus de favoriser des activités de plein air récréatives et éducatives. Nous appuyons fermement les mesures que le gouvernement a prises pour protéger l'héritage culturel du Canada au moyen du PCN, et nous recommandons de maintenir ce programme inestimable à l'avenir de même que de bonifier les possibilités de financement actuelles.

●(0850)

En plus d'être essentiel à la protection de la faune, ce genre d'investissement continu favorise selon nous la création d'emplois en milieu rural et la croissance économique puisque la chasse contribue à la conservation de l'habitat, ce qui stimule en retour l'économie canadienne.

À l'instar d'autres groupes ayant comparu devant vous, j'ai déjà indiqué que les retombées économiques de la chasse et du piégeage sont sans équivoque. Il ne faut toutefois pas oublier que la conservation de l'habitat génère elle-même des retombées économiques directes.

Selon des études récentes, chaque dollar investi dans les travaux de conservation de Canards Illimités engendre des retombées économiques totales de 22 \$ pour la société canadienne. Il s'agit notamment de services écosystémiques comme la réglementation de la qualité de l'eau et la prévention des inondations, de contributions au tourisme et aux activités récréatives de plein air, et de quelque 970 emplois équivalents temps plein par année.

Une étude réalisée en 2013 par l'économiste de l'environnement Mark Anielski démontre que les activités de conservation et de restauration de l'habitat de Canards Illimités, qui sont largement appuyées par les chasseurs, rapportent 77,1 millions de dollars par année au PIB. Selon la même étude, les 2,5 millions d'hectares et plus de milieux humides et de réserves naturelles protégées et gérées par Canards Illimités Canada génèrent une activité économique d'environ 208,5 millions de dollars dans le secteur récréotouristique canadien seulement.

Lorsqu'elle est mise à profit par des partenaires tels que Canards Illimités, la participation du Canada au PNAGS signifie que près de 20 millions de dollars du financement américain sont rendus disponibles chaque année par l'intermédiaire des travaux de conservation du Canada. Les fonds sont fortement attribuables aux chasseurs et profitent à tous les Canadiens.

Selon une étude réalisée en 2013 par l'économiste Thomas Wilson de l'Université de Toronto, pour chaque dollar fédéral investi dans les activités de conservation de Canards Illimités, le gouvernement récupère quelque 0,66 \$ par transfert fiscal. Alors que votre comité étudie les avantages économiques de la chasse et du piégeage avec permis au Canada, nous vous recommandons de tenir compte de ces retombées économiques directes qui découlent des programmes et

des projets de conservation de l'habitat. Il s'agit là d'une contribution importante des chasseurs et des piégeurs à l'économie canadienne.

Les programmes et politiques du gouvernement en matière de conservation qui protègent l'habitat faunique sont essentiels à la protection de nos activités traditionnelles de chasse et de piégeage au pays. Le nombre de chasseurs a curieusement augmenté légèrement ces dernières années, mais une tendance générale à la baisse se dessine. Nous croyons que c'est principalement attribuable à l'urbanisation croissante de la société, puisque les Canadiens n'ont simplement plus aussi facilement accès aux forêts, aux marécages et aux prairies qu'aparavant. Aujourd'hui, ceux qui souhaitent chasser doivent aller de plus en plus loin des villes pour avoir accès à l'habitat faunique qui se raréfie. La diminution progressive de la participation des chasseurs depuis les années 1970 exerce des pressions financières croissantes sur les ONG et sur toutes les instances gouvernementales. Compte tenu de la baisse des revenus provenant des permis et des recettes fiscales découlant de la chasse récréative, un nombre moins important d'acres seront conservés, au bout du compte.

Le gouvernement doit absolument s'engager à appuyer les chasseurs, les piégeurs et les agents de protection de la nature. Aujourd'hui, nous vous demandons instamment d'examiner plus en détail les actions favorisant les activités de chasse et de piégeage avec permis au Canada, de sorte qu'il soit plus facile pour les Canadiens de découvrir le plein air et de s'adonner aux activités qui font partie de notre patrimoine culturel depuis bien avant notre création.

Je vous remercie infiniment de votre temps, et nous serons ravis de répondre aux questions.

●(0855)

**Le président:** Merci, monsieur Weeks. Je vous remercie également d'avoir été bien en deçà des 10 minutes prévues. C'est un bon exemple pour les témoins à venir.

Monsieur Craik, vous n'avez aucune pression.

**M. Brian Craik (directeur, Relations fédérales, Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)):** Je vois que vous m'avez accordé plus de temps.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le président:** Pas vraiment, le compteur est toujours remis à zéro.

**M. Brian Craik:** Je remercie le comité d'avoir invité le Grand Conseil à participer aux délibérations d'aujourd'hui. Nous n'étions pas certains de comprendre l'objectif de la séance, mais nous pouvons tout de même vous dresser le portrait de la situation dans le Nord du Québec.

Le territoire Eeyou Istchee couvre 339 698 kilomètres carrés dans le secteur de la baie James, au Québec. Représentant 22 % de la province, le territoire s'étend de la côte de la baie James et de la baie d'Hudson jusqu'à la ligne de partage des eaux du plateau intérieur. Le territoire bénéficie d'un éventail d'écosystèmes: eaux marines et îles côtières; cours d'eau, lacs et zones humides intérieurs; collines et hautes terres; forêts, taïga et toundra. Tous ces écosystèmes assurent la survie d'une multitude d'espèces fauniques comme le caribou des bois et de la toundra, l'orignal, l'ours noir, l'ours polaire, le béluga, le phoque d'eau douce, plusieurs espèces de poissons, y compris le cisco, la truite et l'esturgeon préhistorique, ainsi que de nombreuses colonies de sauvagines.

Les Cris et les populations jamésiennes se partagent le territoire et ses ressources. On y retrouve quelque 17 000 Cris, une population un peu plus nombreuse que celle de la baie James. Les Jamésiens vivent dans sept localités de la partie sud du territoire, alors que les Cris vivent dans 10 communautés dispersées sur l'ensemble du territoire.

Pendant des milliers d'années, les Cris ont vécu de la terre selon les cycles de la nature sauvage. Leur survie dépendait de leur compréhension de l'animal chassé et du respect qu'ils y vouaient. L'animal a un esprit, qu'il offre au chasseur. Ainsi, l'animal se donne au chasseur pour assurer la survie du peuple qui, à son tour, doit lui témoigner du respect pour permettre à l'âme de l'animal de renaître. Le respect de l'animal est un élément important de la chasse et de la vie d'un chasseur. Il se manifeste à bien des égards, mais surtout en partageant au sein de la société humaine, en ne capturant que ce qui est nécessaire et ce que la population peut consommer, et en s'assurant que toutes les parties de l'animal sont utilisées. Voilà les principes selon lesquels les chasseurs et les piégeurs cris ont utilisé et géré leur territoire.

Il y a environ 300 territoires de chasse familiaux, qui couvrent la totalité des 330 000 kilomètres carrés de la région. Un maître de trappe est responsable des activités de chasse et de piégeage de chacun des territoires. Grâce à leur présence, à leur observation continue du territoire et aux connaissances transmises par les générations précédentes, ces maîtres de trappe ont acquis une foule de renseignements, comme des indicateurs importants à propos des espèces animales, des populations, de leur succès démographique, de leur santé, de leur comportement, de leur utilisation de l'habitat, et plus encore. Le rôle des gardiens et leur gestion des territoires de chasse sont bien reconnus par la société crie et sont protégés par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

Cette convention a été signée en 1975, puis protégée par la Loi constitutionnelle de 1982 en tant que traité. Il s'agit de la convention historique ayant mis en place le régime de chasse, de pêche et de piégeage, le Programme de la sécurité du revenu des chasseurs et trappeurs cris, et l'Association des trappeurs cris. Ces trois mesures ont joué un rôle important dans le soutien de nos chasseurs et de nos piégeurs, et dans la préservation du mode de vie des Cris qui dépend fortement d'une population faunique en santé.

Le régime de chasse, de pêche et de piégeage comprend notamment une cogestion de Cris, d'Inuits, de Naskapis, et des gouvernements canadiens et québécois, qui participent à la formulation de recommandations et, dans certains cas, aux décisions qui contraignent le ministre.

Voici certaines dispositions clés du régime.

Les Cris ont en tout temps le droit d'exploiter toutes les espèces fauniques sur le territoire, sauf dans les régions habitées.

- (0900)

Ce droit à l'exploitation est assujéti au principe de conservation, qui se définit comme étant la recherche de la productivité naturelle optimale de toutes les ressources vivantes et la protection des écosystèmes du territoire dans le but de protéger les espèces menacées et d'assurer principalement la perpétuation des activités traditionnelles des Autochtones et, en second lieu, la satisfaction des besoins des non-Autochtones en matière de chasse et de pêche sportives.

Le régime reconnaît les territoires de chasse familiaux, ou territoires de piégeage.

Il reconnaît aussi les droits exclusifs de piégeage des Cris sur l'ensemble du territoire, et certaines espèces qui sont réservées à leur usage exclusif. Il y a des exceptions à ce chapitre. Les populations autochtone et non autochtone se partagent le caribou, l'orignal et les poissons de pêche sportive, alors que d'autres espèces comme le cisco, l'esturgeon, le castor et ce genre d'animaux qui faisaient davantage partie du mode de vie traditionnel des Cris sont exploités exclusivement par ceux-ci.

La priorité accordée aux prises à des fins de subsistance par rapport aux prises sportives et commerciales est un autre volet du régime.

Le régime prévoit également les droits exclusifs des prises commerciales. À certains égards, les Cris ont également un droit de refus prioritaire sur certains projets; je pense toutefois que ce droit a atteint son échéance puisqu'il était limité à 20 ans.

Le régime décrit aussi les droits exclusifs des Cris sur les terres de catégorie II, et leur priorité en matière d'établissement de pourvoiries sur les terres de catégorie III.

Le Programme de la sécurité du revenu des chasseurs et trappeurs cris exige du chef de famille qu'il passe un minimum de 120 jours dans le bois. Sa famille est couverte, elle aussi. En 2012-2013, un total de 23 millions de dollars a été versé aux bénéficiaires du programme, ce qui représente 68 % des revenus des familles. Il y a 1 357 unités de bénéficiaires inscrits au programme, et le montant moyen des prestations par unité a été de 17 016 \$ pour toutes les collectivités en 2012-2013. Ces unités familiales totalisent 1 904 adultes et 771 enfants, et représentent 15 % de la population.

Dans les années 1950, la chasse était la seule source de revenus, puis elle a été partiellement bonifiée de prestations d'aide sociale et de mesures semblables dans les années 1960, jusqu'à l'arrivée de la convention. C'est alors que le programme a vu le jour. Sur le plan économique, la fourrure était autrefois la seule source d'argent et une source de nourriture, mais aujourd'hui, les recettes de cette industrie représentent moins de 1 % de l'économie de la population crie. Les Cris travaillent également dans les mines, dans l'éducation et dans les services de santé. Il y a aussi des entrepreneurs parmi eux qui ont lancé de nombreuses entreprises.

L'Association des trappeurs cris a été créée pour aider et favoriser les activités traditionnelles au moyen de divers programmes et services. En voici quelques exemples. L'association tient un registre d'utilisation volontaire pour la capture d'animaux à fourrure et de gros gibier. Elle coordonne diverses études et participe à la collecte d'informations. Il y a notamment une étude sur la mâchoire de l'orignal, qui donne une idée de la santé de la population; des données sur la capture d'oiseaux migrateurs; diverses études sur les connaissances traditionnelles; et des études sur les changements climatiques, que l'association surveille de près. Sur le site Web de l'association se trouve un recueil d'observations des trappeurs cris relatives aux changements climatiques.

L'association contribue à l'application du régime en donnant aux maîtres de trappage une formation de garde-chasse auxiliaire, et participe à la formation des agents de protection de la faune cris. Elle contribue aux efforts de rétablissement de différentes espèces telles que le caribou des bois, le phoque d'eau douce et l'esturgeon jaune, grâce à la conscientisation et à la collecte d'informations et d'observations. Offrir une formation sur les diverses mesures de sécurité fait aussi partie du rôle de l'association, comme le maniement des armes à feu et la sécurité en matière de navigation. La sécurité en motoneige est un autre volet. L'association offre aussi d'autres programmes afin d'aider les piégeurs à survivre.

● (0905)

Tout ce que je peux dire, c'est que ce ne sont pas que les membres de l'Association des trappeurs cris qui s'adonnent à la chasse, à la pêche et au piégeage. Toute la population le fait, de même que la population jamésienne. Bon nombre de ces gens pratiquent ces activités.

Une personne m'a dit travailler afin de subvenir aux besoins de sa famille et de pouvoir aller sur le territoire dès qu'elle le peut. Je pense que c'est l'attitude qui se dégage de la communauté.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Craik.

Nous allons maintenant écouter Cameron Mack, directeur exécutif d'Habitat faunique Canada.

**M. Cameron Mack (directeur exécutif, Habitat faunique Canada):** Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, bonjour.

Je vous remercie d'avoir invité Habitat faunique Canada à comparaître dans le cadre de votre étude sur la chasse et le piégeage avec permis au Canada. Dans les prochaines minutes, j'aimerais vous parler des milieux humides, de la sauvagine et de leurs retombées, y compris la chasse à la sauvagine.

Ces éléments sont tous d'intérêt pour le gouvernement fédéral et relèvent tous de sa compétence. J'aimerais plus particulièrement vous faire connaître le rôle d'Habitat faunique Canada, le timbre sur la conservation des habitats fauniques, la contribution à la conservation et à l'économie canadienne des chasseurs à la sauvagine, et le nouveau rôle des ONG axées sur la conservation dans la mise en oeuvre de la politique gouvernementale concernant les ressources naturelles.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais préciser que je suis directeur exécutif d'Habitat faunique Canada depuis environ un an seulement, mais que je puise aussi dans mes quelque 36 années d'expérience en gestion des ressources naturelles à l'échelle provinciale, nationale et internationale, et dans mes 4 années en tant que directeur de la recherche scientifique au ministère des Richesses naturelles de l'Ontario.

Habitat faunique Canada est un organisme de bienfaisance national sans but lucratif axé sur la conservation. Depuis 1985, il a investi plus de 50 millions de dollars pour appuyer plus de 1 500 projets de conservation au Canada. En 2013-2014, l'organisme a fourni 1,5 million de dollars en subventions qui ont généré des recettes additionnelles de plus de 11,3 millions de dollars chez des partenaires, ce qui a permis de protéger plus de 96 000 acres d'habitat faunique partout au Canada. Les projets de conservation stimulent également les économies locales et régionales.

Lors de sa création il y a plus de 30 ans, Habitat faunique Canada était à l'avant-garde à bien des égards. Son principe fondamental était que la conservation de l'habitat est un outil indispensable pour préserver la biodiversité et l'intégrité des écosystèmes. À l'époque, la

plupart des organismes s'attardaient encore aux espèces individuelles et à la gestion des populations.

Les subventions de l'organisme sont financées par l'achat de timbre sur la conservation des habitats fauniques au Canada. Le financement est prévu à la loi et découle d'un accord de contribution avec Environnement Canada. Ce sont surtout les chasseurs à la sauvagine qui se procurent le timbre, au coût de 8,50 \$, pour valider leur permis de chasse aux oiseaux migrateurs.

Habitat faunique Canada noue des partenariats avec les collectivités, les propriétaires fonciers, les gouvernements, les ONG et l'industrie dans le but de préserver, améliorer et restaurer l'habitat faunique. À l'échelle nationale, notre organisme est membre de la Coalition du budget vert et du Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne, tout comme Canards Illimités Canada. Nous pouvons établir un lien solide entre les ONG favorisant le développement durable qui sont axées sur l'environnement, et celles qui s'attardent à la conservation.

Le timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada est souvent appelé le timbre du canard, une traduction du nom qu'utilisent les Américains pour leur produit comparable. Or, les efforts de conservation appuyés par la vente du timbre vont bien au-delà de la sauvagine et des milieux humides. Le contrôle de l'eau et de sa qualité, de même que la conservation des produits et des services écologiques, de la biodiversité et des espèces rares, menacées et en péril sont d'autres exemples de bienfaits rendus possibles grâce au timbre.

Les fonds provenant de la vente du timbre sont consacrés aux milieux humides et à la sauvagine, et ils apportent des avantages à la chasse à la sauvagine, conformément aux trois objectifs du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine.

Les pêcheurs à la ligne et les chasseurs aiment lorsque les fonds sont assignés. Ils sont tout à fait disposés à contribuer à la conservation, mais ils veulent être certains que c'est ce à quoi leur argent servira.

Au Canada, ces fonds assignés ont également permis la création du Saskatchewan wildlife development fund en 1970, et du compte à des fins particulières des poissons et des animaux sauvages de l'Ontario en 1995. Ce dernier fait en sorte que les quelque 70 millions de dollars par année provenant de la vente de permis et des amendes pour la pêche, la chasse et le piégeage soient consacrés à la gestion du poisson et de la faune.

Les chasseurs à la sauvagine ont une longue et fière histoire de conservation de la faune et de l'habitat au Canada et en Amérique du Nord. Ils sont généralement très favorables au timbre, car ils savent qu'ils contribuent ainsi directement aux efforts sur le terrain en matière de conservation et de saine gestion de l'habitat.

Il y a toutefois deux grands défis qui restreignent la capacité d'investissement d'Habitat faunique Canada en matière de conservation.

Tout d'abord, le nombre de chasseurs à la sauvagine a chuté rapidement à l'échelle nationale, passant de plus d'un demi-million dans les années 1980 à quelque 200 000 aujourd'hui. Par exemple, le nombre de permis de chasse aux oiseaux migrateurs en Ontario est passé de plus de 130 000 en 1985 à tout juste 62 000 en 2013, alors que le nombre de permis de chasse au chevreuil, à l'orignal et à l'ours pour les résidents ont tous augmenté pendant la même période.

• (0910)

En deuxième lieu, le prix de 8,50 \$ exigé pour le timbre sur la conservation des habitats fauniques n'a pas augmenté depuis 1991. Comme M. McLean l'a mentionné la semaine dernière, le Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne a récemment recommandé au ministre de l'Environnement de monter ce prix pour appuyer davantage les efforts de conservation d'Habitat faunique Canada. D'ailleurs, les États-Unis viennent d'augmenter le prix de leur timbre équivalent, qui est passé de 15 à 25 \$.

Bon nombre d'organismes voués à la conservation comptent beaucoup sur le soutien des chasseurs. Par exemple, les chasseurs soutiennent vaillamment des organismes de conservation tels que Canards Illimités Canada, Delta Waterfowl, la Fédération des chasseurs et pêcheurs de l'Ontario et la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, pour mon ami Pierre. Ces quatre organismes et bien d'autres reçoivent des subventions d'Habitat faunique Canada, qui contribuent concrètement aux initiatives en matière de conservation du gouvernement et du secteur privé.

La réussite d'Habitat faunique Canada, qui contribue à la conservation de l'habitat faunique et en fait la promotion, est directement attribuable à la chasse à la sauvagine. Nous devons donc porter davantage attention à la promotion de cette activité afin d'en accroître la participation. La chasse à la sauvagine rapporte quelque 327 millions de dollars par année à l'économie, ou représente environ 18 % des 1,8 milliard de dollars tirés de l'Enquête canadienne sur la nature. Cette contribution économique ne peut pas facilement être remplacée par d'autres activités liées à la nature. Par exemple, les dépenses quotidiennes moyennes d'un chasseur à la sauvagine sont près de sept fois plus importantes que celles d'un ornithologue amateur.

Le plus important pour l'avenir de la conservation, c'est que la participation des chasseurs et des piégeurs aux activités de conservation de la nature est plus de trois fois supérieure à celle du Canadien moyen de plus de 18 ans. Vous savez aussi que bien d'autres ONG cherchent activement à recruter des chasseurs, surtout chez les jeunes. Mais même si la participation des jeunes est très importante, il faut évidemment prévoir des stratégies pour attirer les Canadiens plus âgés aussi, compte tenu de la courbe démographique du Canada.

De tout ce qui a trait à la gestion des ressources naturelles au Canada, le recrutement de pêcheurs à la ligne et de chasseurs est un volet que nous connaissons moins. De plus, même s'il y a pas mal d'information à ce sujet aux États-Unis, soit nous n'en profitons pas, soit nous ne sommes pas au courant. C'est une lacune majeure.

S'il y a une chose dont je ne parlerai pas aujourd'hui, c'est des bons vieux jours de la gestion des ressources naturelles. Je n'ai aucune idée romantique de la pratique historique à cet égard. De nos jours, gérer les ressources naturelles est plus complexe. Les problèmes sont plus pernicious qu'auparavant, comme les espèces envahissantes, les changements climatiques, les mégaprojets de développement industriel, et ainsi de suite. Il y a évidemment plus de monde. Mais je peux vous dire, moi qui évolue dans le domaine des ressources naturelles depuis les années 1970, que ces ressources n'ont jamais été aussi bien gérées en Amérique du Nord qu'elles ne le sont aujourd'hui. Les données scientifiques et les outils sont bien meilleurs. Le grand public est mieux informé et appuie les priorités environnementales. Les gens qui travaillent dans le milieu de la conservation sont plus déterminés que jamais, et ils possèdent une meilleure formation et de meilleures connaissances que les gens comme moi. Il existe aussi de meilleurs outils de communication et d'information.

Un des grands changements dont j'ai été témoin au cours de ma carrière, c'est la mise en place de partenariats plus importants pour la prestation des programmes, mais rien n'est aussi important que le rôle grandissant que jouent les ONG à la mise en oeuvre des politiques gouvernementales en matière de ressources naturelles.

Fondamentalement, les politiques en matière de ressources naturelles comportent trois éléments. Elles visent d'abord à protéger les écosystèmes de toute menace; à restaurer les écosystèmes dégradés; et enfin, à plaire à la population en offrant des bienfaits culturels, sociaux et économiques. Les ONG vouées à la conservation sont tout à fait disposées à contribuer à la mise en oeuvre de ces politiques.

Je vais terminer en vous montrant un volet culturel de la chasse que vous ne connaissez peut-être pas très bien, à savoir le lien qui existe entre la chasse et l'art faunique depuis les débuts de l'humanité. Malgré leur très petite taille, les timbres des États-Unis et du Canada ont eu beaucoup d'influence sur la pratique et la promotion de l'art faunique en Amérique du Nord. Les deux pays organisent chaque année un concours pour choisir l'image du timbre, et des versions imprimées du dessin sont aussi vendues.

J'ai apporté aujourd'hui le tout premier timbre qui a été imprimé en 1985, dont l'illustration est une oeuvre de l'artiste faunique canadien de renommée internationale Robert Bateman. Je l'ai gardé de mon côté, car je me suis dit que Canards Illimités allait vouloir en faire une vente aux enchères si je le plaçais de l'autre côté.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Cameron Mack:** Vous pouvez donc voir qu'un très petit timbre a beaucoup encouragé la pratique et la promotion de cette superbe forme d'art au pays.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie infiniment de votre temps. Je serai ravi de répondre à vos questions.

• (0915)

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Mack. Vous avez bien fait d'apporter ce visuel très pertinent aujourd'hui pour illustrer un volet auquel je n'aurais jamais songé en matière de conservation de la faune. C'est excellent.

Nous allons maintenant écouter M. Pierre Latraverse, de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs.

Allez-y, monsieur.

[Français]

**M. Pierre Latraverse (président, Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs):** Merci, monsieur le président. Bonjour à toutes et à tous. Je remercie le comité de nous entendre aujourd'hui.

Je vais faire une présentation sur la fédération et ses filiales.

La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs est un organisme sans but lucratif qui a vu le jour en 1946. Sa mission est de contribuer, dans le respect de la faune et des habitats, à la gestion, au développement et à la perpétuation de la chasse et de la pêche à titre d'activités traditionnelles, patrimoniales et sportives.

Ses objectifs sont les suivants: représenter les intérêts des chasseurs et des pêcheurs sportifs; défendre et protéger la pratique des activités de chasse et de pêche, en faire la promotion et en assurer la pérennité; promouvoir l'adoption de comportements responsables par les chasseurs et les pêcheurs; coopérer avec les autorités publiques à l'établissement de programmes de conservation et d'aménagement des habitats de la faune; coopérer avec les autorités publiques à l'établissement de plans de gestion de la faune qui aident le gouvernement à atteindre ses objectifs biologiques, sociaux et économiques.

La fédération regroupe aujourd'hui plus de 200 associations qui représentent plus de 125 000 membres répartis dans toutes les régions du Québec. Pour atteindre ses objectifs, elle peut compter sur l'appui de ses deux filiales, à savoir Héritage faune et Sécurité nature.

Héritage faune est la fondation officielle de la fédération. Elle a été fondée en 1980. Elle a comme mission d'offrir diverses sources de financement qui permettent la réalisation de projets d'aménagement faunique, aquatique et terrestre, de programmes de relève et la prestation de bourses d'études sur la faune pour les étudiants diplômés. Elle est de plus engagée dans de nombreux projets avec des organismes des milieux fauniques et environnementaux du Québec.

Sécurité nature a été créée en 1995. Elle est le maître d'oeuvre de la fédération en matière d'éducation. Elle assure la diffusion des cours du Programme d'éducation en sécurité et en conservation de la faune et la coordination de 450 moniteurs bénévoles chargés de donner des cours dans toutes les régions du Québec. Elle élabore aussi des programmes d'éducation en matière d'interprétation de la nature, de la protection et de la mise en valeur de la faune et de ses habitats, ainsi que de la sécurité des personnes pratiquant des activités de plein air. Elle édite aussi du matériel éducatif relatif à la connaissance, à la conservation et à la mise en valeur de la faune et de ses habitats, ainsi qu'à des activités connexes aux loisirs de plein air.

Selon les statistiques de Sécurité nature, la formation Initiation à la chasse avec arme à feu est en hausse constante au Québec. En 1999, il y avait 10 750 participants. En 2006, il y avait 14 000 participants. Pour l'année 2014, on comptait 20 000 participants.

Au Québec, le droit de chasser est prévu dans la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, dont voici deux dispositions à cet égard:

1.3. Toute personne a le droit de chasser, de pêcher et de piéger, conformément à la loi.

1.4. Nul ne peut sciemment faire obstacle à une personne effectuant légalement une activité visée au premier alinéa de l'article 1.3, y compris une activité préparatoire à celle-ci.

En ce qui a trait à l'implication communautaire dans la gestion de la faune au Québec, la loi prévoit la participation de la communauté des chasseurs et des pêcheurs à la gestion de la faune. Elle détermine la composition et le rôle avisier des tables de consultation telles que la Table nationale de la faune, les Tables régionales de la faune et les Tables faune technique. Ensemble, ces organisations travaillent à l'élaboration des plans de gestion des gibiers recherchés par les chasseurs.

Au Québec, la chasse est considérée comme un facteur de développement économique. Même si plusieurs régions comptent la chasse parmi leurs principaux moteurs économiques, celle-ci a aussi une importance dans les grandes agglomérations. L'offre de la chasse et de la pêche sur les territoires du domaine de l'État est assurée par différents types de territoires: les zecs, qui ont des conseils d'administration bénévoles; les pourvoires, qui relèvent des

entreprises privées; les réserves fauniques gérées par la Sépaq, qui est une société d'État; et les territoires libres, qui sont la propriété de l'État.

Les terres privées des milieux municipalisés soutiennent pour leur part près de 70 % des activités de chasse au Québec. Selon les sondages réalisés par la fédération, un demi-million de Québécois pratiquent assidûment la chasse et 700 000 la pratiquent au moins une fois tous les cinq ans.

● (0920)

Le nombre total de permis de chasse vendus a été de 535 000 en 2014, soit 173 000 pour le petit gibier, 144 000 pour le cerf de Virginie, 175 000 pour l'orignal, 14 000 pour l'ours noir et 11 300 pour le dindon sauvage. Selon une étude récente réalisée pour le compte du gouvernement du Québec, chaque chasseur dépense en moyenne 1832 \$ pour 15,2 jours de chasse, et il y a au total 4,3 millions de jours de chasse pour la province. La chasse représente des retombées globales de 540 millions de dollars. L'espèce dont l'importance économique est la plus élevée est l'orignal, pour lequel on dépense 205 millions de dollars, suivi du petit gibier, qui génère des dépenses de 138 millions de dollars.

Un important défi attend les intervenants du monde de la faune puisqu'on constate que 68 % des chasseurs ont 45 ans ou plus. De nombreuses activités de relève doivent donc être organisées partout en province. La chasse est une activité qui offre des avantages sur le plan social. En plus d'avoir un impact économique direct important, notamment à cause de la vente de véhicules, de forfaits, d'équipement, d'hébergement et d'essence, elle est importante pour la protection de l'environnement, le contrôle de la déprédation et la protection de la santé humaine. La chasse est scientifiquement reconnue comme étant l'un des meilleurs outils de contrôle des populations animales.

La population de grandes oies des neiges totalise 800 000 individus et cause des dégâts chez les agriculteurs. Les populations de bernaches résidentes tendent à augmenter et colonisent de plus en plus les parcs urbains ainsi que les terrains de golf. La population de cerfs de Virginie continental se chiffre au minimum à 250 000 individus et continue de s'étaler vers le Nord. Certains secteurs du Sud du Québec présentent des densités trop élevées et les problèmes de déprédation y sont nombreux, entre autres chez les agriculteurs. Les accidents routiers y sont aussi nombreux. Il y a d'ailleurs 6000 collisions impliquant des cerfs chaque année.

Plusieurs campagnes de promotion sont réalisées depuis 2008 par la fédération afin de stimuler les secteurs de la chasse et celui de la relève, ce qui en fait une activité considérée comme étant *in*. C'est la perception de la population québécoise. Nous avons fait des capsules vidéos, des campagnes publicitaires sur l'image de la chasse et des campagnes Zoom Média.

Nous en sommes maintenant à l'ère moderne de la chasse et de la pêche. De nombreux outils ont été développés à partir des nouvelles technologies pour aider les chasseurs et les pêcheurs à réaliser leurs activités. Nous avons créé Zone Chasse, pourquoichasser.com, le Mentorat chasse, pêche et piégeage ainsi que allonspecher.com, une carte d'accès aux plans d'eau.

En conclusion, les modifications qu'a subies le milieu naturel du Québec ont fait en sorte que de nombreuses populations animales comme les cerfs de Virginie, le coyote et le dindon sauvage y trouvent maintenant un milieu de vie exceptionnel. Par ailleurs, l'exploitation et l'aménagement des forêts dans les secteurs moins urbanisés ont favorisé l'expansion de certaines autres, notamment l'orignal et l'ours noir.



Ainsi, le Québec présente une riche faune de gibier sur laquelle une importante activité économique est établie. C'est d'ailleurs à cet égard que s'activent de nombreuses organisations, en collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec. Cette faune nécessite aussi d'être contrôlée afin d'éviter d'importants déboursés à la société. En effet, en vertu de leurs activités, les chasseurs diminuent les compensations financières versées aux agriculteurs et protègent leurs productions.

Ils diminuent aussi les désagréments causés par les collisions d'automobiles et la dévastation des jardins. Pour toutes ces raisons, la chasse et le piégeage sont des activités légitimes qui profitent à plus d'un titre à l'ensemble de la société.

Je vous remercie.

● (0925)

**Le président:** Merci beaucoup.

[Traduction]

Je vais maintenant laisser la parole sept minutes à M. Sopuck.

**M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC):** Je remercie les témoins de leurs interventions fort intéressantes.

J'aimerais vous poser ma première question, monsieur Latraverse.

C'est la première fois que le Comité permanent de l'environnement et du développement durable réalise une étude sur la chasse et le piégeage avec permis. Croyez-vous qu'une telle étude soit importante? Dans l'affirmative, pourquoi est-ce important?

[Français]

**M. Pierre Latraverse:** Il est très important que le gouvernement fédéral fasse des études sur les implications de la chasse et du piégeage dans l'ensemble du Canada. Il faut que les gens prennent conscience du fait que nous vivons avec des animaux, que ces derniers peuvent causer des désagréments et qu'un contrôle des populations doit être effectué.

La chasse est le meilleur outil pour procéder au contrôle des populations. Elle génère des retombées économiques et a des conséquences sur l'exploitation des animaux chassés. Selon nous, il est très important que le gouvernement fédéral garde un œil sur toutes ces activités.

[Traduction]

**M. Robert Sopuck:** Merci.

Je suis tout à fait d'accord avec vous sur la grande importance de l'étude.

Vous et les autres serez peut-être surpris d'apprendre que les libéraux et le NPД s'étaient objectés publiquement à ce que nous réalisions même l'étude. Je ne suis vraiment pas d'accord avec eux, car je pense comme vous que cette étude est fort importante.

Je ne viens pas du Québec, monsieur Latraverse. Pouvez-vous décrire la place qu'occupe la chasse et la pêche à la ligne au Québec sur le plan culturel?

[Français]

**M. Pierre Latraverse:** La chasse et la pêche ont pris naissance au Québec. Lorsque les Européens — c'est-à-dire les Français — sont arrivés, ils n'auraient pas pu coloniser les terres le long du Saint-Laurent sans les activités de chasse, de pêche et de trappe. Cela fait partie de notre histoire, de nos gènes. Même les tribus autochtones reconnaissaient l'habileté des Français et des Européens, qui arrivaient en Nouvelle-France à cette époque, à chasser et à pêcher pour se maintenir en vie.

Aujourd'hui, nous devons une fière chandelle à la faune et aux ressources halieutiques qui ont permis de coloniser ce pays. Je vous rappelle que le développement économique du Canada s'est fait, en premier lieu, par le commerce des fourrures et par les relations qu'il a occasionné avec les peuples autochtones du pays. Ce commerce a réellement donné naissance au Canada. C'est la preuve que les activités de chasse, de pêche et de piégeage sont importantes sur le plan historique et sur celui des relations avec les peuples autochtones.

● (0930)

[Traduction]

**M. Robert Sopuck:** Monsieur Latraverse, l'Université Cornell a réalisé une étude sur le rôle des chasseurs dans la conservation. En fait, l'étude disait même que les chasseurs étaient les grandes vedettes en matière de conservation. Voilà une autre bonne raison pour que le Comité de l'environnement étudie les activités de conservation des chasseurs et des piégeurs.

Monsieur Latraverse, vous avez exprimé votre passion pour la chasse et la pêche à la ligne. En quoi a-t-elle alimenté la passion de votre groupe à l'égard de la conservation?

[Français]

**M. Pierre Latraverse:** Nous ne pouvons pas pratiquer les activités de chasse et de pêche sans des habitats fauniques en bonne santé. La qualité des habitats fauniques est toujours le premier élément que regardent les chasseurs, les pêcheurs et notre fédération. Nous travaillons le plus possible à maintenir ces habitats fauniques en très bonne santé pour être en mesure d'en bénéficier. La chasse et la pêche sont un peu comme le jardinage. Nous devons avoir des habitats fauniques en très bonne santé afin que des animaux puissent vivre dans ces habitats et que l'on puisse les chasser de façon adéquate pour assurer leur pérennité et un certain contact avec la nature. Ce contact est absolument important pour bien comprendre toutes les interrelations entre les différents intervenants qui vivent en permanence dans ces habitats fauniques.

De plus, les chasseurs et les pêcheurs ont souvent été les premiers à sonner l'alarme relativement à certains problèmes fauniques, bien avant que la conservation et les environnementalistes soient à la mode. L'écologie est une science très récente. En 1940, dans ma région, les gens s'inquiétaient de certains problèmes fauniques et ils ont pris des mesures pour maintenir les habitats fauniques en très bonne santé, tout en ayant de bonnes relations avec leurs propriétaires. Il ne faut pas oublier qu'au Québec, 70 % des activités de chasse se font dans des milieux municipalisés.

[Traduction]

**M. Robert Sopuck:** J'ai une dernière question, monsieur Latraverse.

Vous êtes membre du Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne. Que conseillez-vous au gouvernement fédéral pour encourager les activités de chasse et de piégeage au Canada, conformément à ce que vous avez proposé?

[Français]

**M. Pierre Latraverse:** Il y aurait le maintien du Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne. Ce comité est important car il donne une vision de l'ensemble du Canada à ce sujet.

Personnellement, lors du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération canadienne, je souhaiterais qu'il y ait une conférence nationale sur la faune et ses habitats, comme il y en a eu une en 2012. À la suite de cette conférence de 2012, il y a eu la création par M. Harper de ce Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne. Ce comité a permis des avancées et a aussi permis de partager ce qui se fait dans l'ensemble du Canada pour le maintien d'habitats en santé. Cela permet une grande participation sociale des gens et génère des retombées économiques très importantes.

• (0935)

**M. Robert Sopuck:** Merci.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Sopuck, et monsieur Latraverse aussi.

Nous allons maintenant écouter M. Choquette.

[Français]

**M. François Choquette (Drummond, NPD):** Merci, monsieur le président. Je remercie les témoins de leur présence. J'apprécie l'éclairage qu'ils nous offrent sur la conservation de la nature ainsi que sur la chasse et le piégeage au pays.

D'ailleurs, monsieur Latraverse, je croyais que vous alliez nous parler un peu des îles de Sorel, ce joyau incroyable que nous avons dans notre coin de pays. Je suis le député de Drummond et, dans mon comté, il y a la Forêt Drummond qui est aussi un joyau. Je sais que Canards Illimités Canada a travaillé très fort dans la Forêt Drummond et dans les îles de Sorel pour conserver les milieux humides.

Cependant, il y a un petit problème avec la Forêt Drummond. Elle appartient à Hydro-Québec et elle est présentement à vendre. Alors, des municipalités telles que celles de Saint-Bonaventure, Saint-Majorique-de-Grantham et Drummondville se retrouvent dans une situation où elles ont un choix difficile à faire. La MRC de Drummond est en train de réfléchir à la possibilité de créer un parc régional. Cela aiderait beaucoup à conserver cet espace de Drummond. Je vais m'impliquer dans la survie de la Forêt Drummond. C'est vraiment important pour nous dans la région.

Tout ça m'amène à dire que dans la Forêt Drummond, il y a aussi un peu de piégeage et un peu de chasse. Alors, pour qu'on puisse continuer à faire du piégeage et de la chasse, il faut qu'il y ait la conservation de la nature. Je pense que le travail que vous faites est vraiment important et éclairant en ce sens. Il est important que le gouvernement fédéral continue à jouer un rôle important dans la conservation de la nature, comme la Forêt Drummond, par exemple.

Ma question s'adresse à vous, monsieur Latraverse. Je sais que dans le passé vous avez travaillé beaucoup sur la situation concernant les changements climatiques. D'ailleurs, sur votre site Web, on constate que ce sujet est très important pour vous. Vous avez des dossiers étoffés à cet égard où l'on apprend que les changements climatiques touchent directement les chasseurs et les pêcheurs québécois. Vous avez même envoyé un de vos membres aux États-Unis pour qu'il ait de la formation sur les changements climatiques.

Quelle évaluation faites-vous des effets des changements climatiques sur vos activités de chasse, de pêche et de piégeage?

**M. Pierre Latraverse:** L'une des principales conséquences des changements climatiques est le déplacement des limites vers le nord. En ce moment, on voit très bien que l'original gagne du territoire au détriment du caribou forestier. L'original monte vers le nord. Il en va

de même pour l'ours noir. Ainsi, il y a d'importants déplacements de certaines espèces. De plus, les maladies suivent la faune de manière importante. On n'a qu'à penser à la maladie de Lyme. Les tiques porteuses de cette maladie sont venues des États-Unis et ont monté vers le nord.

Les changements climatiques apportent aussi des modifications. Au printemps, les oies des neiges arrivent plus rapidement et elles restent plus longtemps dans le sud du Québec. Cela cause des problèmes aux agriculteurs. Ce sont des exemples des effets des changements climatiques en tant que tel. C'est pour cette raison qu'ils nous inquiètent. Par contre, il y a peut-être aussi des aspects bénéfiques attribuables à certains changements climatiques. Par exemple, ils ont apporté des périodes de chasse printanières de la grande oie des neiges, ce qui n'existait pas il y a quelques années.

**M. François Choquette:** Merci, monsieur Latraverse.

Je vais laisser à Mme Leslie le reste du temps dont je dispose.

[Traduction]

**Mme Megan Leslie (Halifax, NPD):** Merci.

J'ai beaucoup de questions sur la perte de l'habitat, mais je vais commencer par une question à l'intention de MM. Craik et Latraverse.

Je suis originaire du Nord de l'Ontario. J'ai passé mon enfance à aller chasser, non pas parce que c'était agréable, mais parce que nous n'avions pas d'argent et que c'était notre réalité.

[Français]

Je voudrais parler de la protection de la chasse et du piégeage. Je suis très préoccupée par la perte des habitats. J'ai lu des articles sur les caribous dans le Nord du Québec et au Labrador. Les troupeaux de caribous de la rivière George migrent entre le Labrador et le Québec.

Je ne sais pas si vous pourrez répondre à ma question, mais j'ai lu que la chasse avait été annulée à cause de la perte des habitats.

• (0940)

[Traduction]

Monsieur Latraverse et monsieur Craik, j'ignore si vous pouvez répondre ou formuler une observation, mais si vous savez autre chose sur la perte de l'habitat qui touche le troupeau de caribous de la rivière George, je serais ravi d'entendre ce que vous avez à dire et de connaître les répercussions que vous constatez. J'ai lu que la chasse de ce troupeau en particulier ne pourrait jamais reprendre, ce qui est selon moi attribuable à la perte de l'habitat.

**M. Brian Craik:** En fait, la majeure partie des problèmes que rencontre le troupeau de la rivière George de même que le déclin de la population de caribous de la toundra du Nord du Québec sont attribuables au cycle sur 100 ans de ces animaux.

Un autre effondrement du troupeau avait été consigné il y a environ 100 ans. Juste avant, le caribou avait migré vers le sud. J'imagine qu'il était à la recherche d'un habitat. Puis le troupeau a déperé soudainement. Au début du présent millénaire, la population a commencé à diminuer, et la tendance à la baisse s'est maintenue. Les Cris et les Inuits demandent actuellement d'interdire la chasse sportive de ces animaux.

Or, le véritable problème relatif à la perte de l'habitat se trouve plus au sud. Ce sont les caribous des bois qui sont menacés, et le Québec n'a pourtant prévu aucun plan pour préserver leur habitat. Mais il y a...

**Mme Megan Leslie:** Ces deux troupeaux sont distincts génétiquement, n'est-ce pas?

**M. Brian Craik:** Eh bien, même s'ils sont différents, ils demeurent très rapprochés sur le plan génétique. Les troupeaux québécois de caribou de la toundra et des bois se ressemblent davantage que ceux de l'Ouest, par exemple.

**Le président:** Veuillez m'excuser, mais votre temps est écoulé.

Nous allons maintenant écouter M. Leef.

**M. Ryan Leef (Yukon, PCC):** Je vous remercie tous de vos témoignages d'aujourd'hui.

En ce qui concerne une partie de l'habitat, nous avons réalisé des progrès considérables depuis 2007 quant à la protection de la forêt boréale — je pense que Canards Illimités en a parlé. Je pense en fait qu'environ 10 % de la superficie totale de la forêt boréale au Canada est désormais protégée.

Dans quelle mesure cette protection est-elle importante pour les espèces en danger, pour l'habitat de la faune, et plus particulièrement pour la gestion de la sauvagine au Canada? Je vous invite à parler de ce qui a donné lieu à la montée en flèche et à la croissance de la protection depuis 2007.

Ma question s'adresse à Canards Illimités. Merci.

**M. James Brennan (directeur, Affaires gouvernementales, Canards Illimités Canada):** La forêt boréale est bel et bien une de nos régions prioritaires. On estime qu'elle produit chaque année quelque 17 millions de canards nicheurs. Nous avons donc alloué bien des ressources scientifiques à l'étude de cette région du Canada, de même que des fonds, et nous collaborons avec toutes les instances gouvernementales pour la protéger.

La forêt revêt évidemment une importance à l'échelle continentale, compte tenu du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine. En fait, une bonne partie des canards plongeurs qui migrent vers le sud chaque année, plus particulièrement le fuligule milouinan et le petit fuligule, proviennent de la région boréale. Cette forêt est donc très importante pour la sauvagine de tout le continent.

**M. Ryan Leef:** Merci.

Souvent, on parle des contributions financières et de l'orientation législative et politique que prennent les gouvernements fédéral et provinciaux en ce qui a trait aux projets et aux régimes de conservation et de gestion de la faune.

Une chose me frappe particulièrement en tant qu'ancien agent de conservation, chasseur depuis toujours, et bien sûr, guide et pourvoyeur au Yukon, et c'est que notre ministre fédérale actuelle, elle-même Inuite, non seulement comprend et reconnaît le rôle que jouent les chasseurs et les trappeurs dans la gestion de la conservation de la faune, mais a aussi vécu de cette manière.

Le 21 mars, elle s'est adressée à l'Ontario Federation of Anglers and Hunters, à Toronto. Je la cite:

Le Canada est un pays de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs. Ce sont ces gens, ceux qui vivent de la terre, qui comprennent vraiment ce qu'est la conservation et qui en ont le plus grand respect. Les chasseurs et les pêcheurs tâchent naturellement de protéger l'environnement, car ils veulent s'assurer de pouvoir encore chasser ou pêcher l'année suivante. Ce sont eux, les véritables intendants de l'environnement. Toute discussion sur la conservation doit inclure les chasseurs et les pêcheurs, car ce sont eux les experts en la matière.

Ma question s'adresse à chacun d'entre vous. Pouvons-nous vraiment avoir une discussion sur la conservation au Canada sans inclure les chasseurs? À quel point est-ce important, si ce n'est que symboliquement, d'avoir un ministre de l'Environnement fédéral qui comprend cette notion?

Vous pourriez peut-être y aller chacun votre tour, rapidement, en commençant par M. Craik.

• (0945)

**M. Brian Craik:** Il faut reconnaître que pour les Autochtones, la chasse, c'est une tradition. Il est donc très important de les inviter à prendre part à la conversation.

On ne peut pas tenir un débat sur la préservation de la faune sans la participation des chasseurs, des trappeurs et des pêcheurs.

**M. Gregory Weeks:** Je suis entièrement d'accord. Il faut signaler que la conservation était d'abord l'affaire des chasseurs et des pêcheurs. Canards Illimités, comme je l'ai mentionné dans mon exposé, a été fondé par des chasseurs. Outre les peuples des Premières Nations, nous avons été les premiers environnementalistes.

On ne peut pas débattre de la conservation sans inclure les chasseurs, les pêcheurs et les trappeurs.

Je suis d'accord pour dire qu'il est important d'être bien représenté au gouvernement, par quelqu'un qui comprend l'importance d'inclure nos organisations de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs à la discussion, de même que d'autres parties intéressées.

**M. Cameron Mack:** Le seul commentaire que je ferai, monsieur Leef, est qu'il faut faire très attention à une chose. La chasse est très importante. La pêche l'est aussi pour ce dont il a été question aujourd'hui. Cependant, nous ne pouvons pas classer tout le monde par catégories, parce que bon nombre d'ornithologues sont aussi des chasseurs...

**M. Ryan Leef:** Absolument.

**M. Cameron Mack:** ... et bien des gens aiment profiter de la nature, les campeurs entre autres, et tout ce monde-là a un rôle à jouer dans la conservation également.

Bien sûr, historiquement, on a parlé de ceux qui appréciaient les ressources à leur juste valeur. Dans les années 1920 et 1930 aux États-Unis, ce sont les chasseurs du pays et de l'Amérique du Nord qui ont mobilisé les systèmes de gestion des ressources naturelles que nous avons aujourd'hui, à la base de l'octroi de permis, des allocations, etc.

**M. Ryan Leef:** Monsieur Latraverse, vous pourriez peut-être répondre à la question.

[Français]

**M. Pierre Latraverse:** Il est très important de faire la part des choses. Comme le représentant d'Habitat faunique Canada vient de le mentionner, il est important de regrouper tout le monde.

Cependant, quand vient le temps de payer la facture, seuls les chasseurs achètent leurs timbres de cet organisme. Les ornithologues et les gens qui ne pratiquent pas des activités fauniques mais qui achètent ce timbre sont très rares. Pourtant, ce timbre payé par les chasseurs profite à l'ensemble de la société. Il faut réellement faire un débat important sur la façon dont est dépensé l'argent des chasseurs et des pêcheurs — qui achètent ou protègent des territoires fauniques — pour qu'elle soit bien comprise par ceux qui ne font pas de prélèvement faunique.

Il existe un pont à établir. Avec l'aide du Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne et Habitat faunique Canada, le gouvernement doit mettre de l'avant un message qui incite les gens qui ne font pas de prélèvement faunique à investir également dans la faune. Ce n'est pas seulement aux chasseurs et aux pêcheurs de protéger les habitats fauniques par leurs dons et l'achat des timbres.

[Traduction]

**Le président:** Merci.

Merci, monsieur Leef.

Monsieur Casey, bienvenue.

**M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je vais prendre exemple sur M. Leef et demander à chacun de vous de me donner vos commentaires sur ceci.

Pouvons-nous discuter de la conservation et de la protection des habitats sans parler des changements climatiques? Comment les changements climatiques influent-ils sur le travail de vos organisations et les intérêts que vous cherchez à défendre?

Faisons un tour de table, en commençant par M. Mack.

• (0950)

**M. Cameron Mack:** La question des changements climatiques est bien entendu un facteur à prendre en compte dans toute stratégie de gestion des ressources naturelles. En réalité, une des plus grandes menaces qui pèse sur le monde en ce moment, c'est le déclin de la biodiversité. Et le déclin de la biodiversité implique différents dangers, notamment les changements climatiques et les espèces envahissantes.

Bon nombre d'organisations élaborent des stratégies d'adaptation en vue d'assurer la prospérité de la faune malgré les changements climatiques. On cherche à en réduire quelque peu les répercussions, entre autres grâce à une planification adéquate du territoire qui peut prévoir, par exemple, des corridors permettant aux animaux de se déplacer. C'est moins évident pour le poisson, bien sûr, que pour d'autres espèces.

Le gouvernement doit d'abord et avant tout... Le programme de surveillance d'un gouvernement en dit long sur son engagement à l'égard de la gestion des ressources naturelles. La surveillance est l'une des premières choses à être sacrifiées dans un budget, parce qu'elle est en quelque sorte invisible, mais il s'agit de la science qui nous permettra de prendre en charge les effets des changements climatiques et de préserver la biodiversité.

**M. James Brennan:** Je crois que la question des changements climatiques est inextricablement liée à la chasse, à la trappe, à la pêche et certainement aux politiques environnementales et à la gestion globale du territoire. Il y a de plus en plus de phénomènes météorologiques violents à l'échelle du pays...

**M. Sean Casey:** Ne m'en parlez pas. Je viens de l'Île-du-Prince-Édouard.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. James Brennan:** Absolument.

Dans les Prairies, il y a eu beaucoup plus d'eau sur les terres qu'on en avait vu dans les dernières années. Cela a influé sur les projets de Canards Illimités. Nous aménageons des systèmes d'endiguement qui vont généralement à la limite de la crue centenaire. Au cours des 10 dernières années, nous avons vu deux crues tricentenaires. Cela nous complique vraiment la tâche; cela nous force à repenser notre

façon de concevoir et de mettre en oeuvre des programmes et des projets sur le terrain.

Bien des questions restent sans réponse concernant les effets des changements climatiques sur la forêt boréale et ses oiseaux nicheurs. Beaucoup plus d'analyses scientifiques seront nécessaires pour qu'on puisse bien comprendre les répercussions réelles.

**M. Brian Craik:** Il faut tenir compte des changements climatiques. Ils ont une incidence sur tout le territoire du nord du Québec. Ils ont entraîné de nombreux décès, car si les déplacements sur les glaces étaient autrefois sécuritaires à certains endroits, ils ne le sont plus; il faut tout revoir. C'est pourquoi l'Association des trappeurs cris a créé le portail, afin de signaler les changements observés à l'habitat.

Aussi, l'habitat de la côte a subi d'importants changements en raison du réchauffement climatique et des variations du régime d'écoulement qu'a entraînés le développement hydroélectrique. Je pense que le nord du Québec est touché par ces deux facteurs: l'incidence du développement hydroélectrique et les effets du réchauffement climatique. Cependant, personne ne se penche vraiment sur la question en ce moment.

**M. Sean Casey:** Merci.

Monsieur Latraverse.

[Français]

**M. Pierre Latraverse:** Les changements climatiques sont une question très importante. Comme je l'ai dit, il y a des exemples qui sont positifs. Prenons le dindon sauvage, qui a envahi tout le Sud du Québec. Il n'y en avait pas auparavant. Cela crée certains problèmes, mais c'est une ressource faunique qui est maintenant disponible. C'est la même chose pour le cerf de Virginie, qui monte de plus en plus vers le Nord. Il y a maintenant des cerfs de Virginie en Abitibi et au Lac-Saint-Jean. Il y a des conséquences à cela, par exemple la maladie de Lyme et la tique sur l'original.

Un des aspects fondamentaux des changements climatiques qui m'inquiète le plus, c'est la migration de la maladie débilitante des cervidés, plus communément appelée maladie de la vache folle. Je n'ose imaginer les problèmes auxquels les nations autochtones auraient à faire face si la maladie débilitante des cervidés qui sévit en Alberta montait vers le Nord et affectait les caribous. Ce serait absolument terrible.

Par contre, les changements climatiques font en sorte qu'il peut y avoir pratiquement à l'année du transport international sur le fleuve Saint-Laurent et une partie des Grands Lacs. Montréal est rendu un port de mer ouvert à l'année parce qu'il y a moins de glace dans le fleuve Saint-Laurent, ce qui amène des avantages économiques. Ce n'est pas tout noir ni tout blanc, sauf que pour les habitats du fleuve Saint-Laurent, les changements climatiques ont une grande importance tant du point de vue de la faune que du point de vue commercial.

La protection des habitats fauniques en fonction des changements climatiques doit se faire en fonction des zones biogéographiques, selon les endroits où ils se trouvent. Les conséquences ne sont pas les mêmes dans le Nord que dans le Sud du Québec, où l'on peut semer un peu plus tôt et où les animaux arrivent un peu plus tôt. C'est le cas de l'oie des neiges, des outardes et des canards, qui se nourrissent à ce moment-là puisque les champs sont découverts beaucoup plus tôt au printemps. Cela entraîne des migrations plus importantes.

Il faut donc analyser l'ensemble du problème et non seulement qu'un aspect.

• (0955)

**Le président:** Merci beaucoup.

[Traduction]

Mme Hughes est la prochaine, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

**Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapuskasing, NPD):** Merci beaucoup. Les renseignements que vous nous avez donnés nous seront très utiles.

[Français]

Il est certain que le NPD appuie la chasse, la pêche et la préservation. L'information que les témoins nous ont donnée nous aide vraiment en ce qui a trait à l'éducation des gens. Il faut pouvoir faire de la promotion et de la préservation. C'est ce que vous faites et c'est très important.

[Traduction]

Je tiens aussi à signaler que j'ai rencontré les représentants de Canards Illimités hier. Ils m'ont indiqué que dans le nord de l'Ontario, Canards Illimités avait jusqu'à présent réussi à conserver plus de 948 000 acres d'habitat humide dans le cadre de 1 175 projets en Ontario. Ces activités de conservation représentent un investissement total de plus de 3,5 millions de dollars au cours des 30 dernières années. C'est très impressionnant. Je peux juste imaginer ce que l'organisation aurait pu et pourrait faire si elle disposait des fonds nécessaires. C'est tout à fait admirable.

Aussi, monsieur Mack, les renseignements que vous nous avez soumis concernant la conservation sont très importants.

Quand je pense à ce qui se passe avec le dossier des changements climatiques, j'estime qu'il faut garder à l'esprit l'information que M. Latraverse et M. Craik nous ont donnée. J'ai également vu un film récemment sur la fonte vertigineuse des glaces et les répercussions sur les eiders.

Pourriez-vous nous parler un peu plus des défis et des menaces associés aux changements climatiques, de même que du rôle et des responsabilités du gouvernement fédéral dans la résolution des problèmes de conservation que vous avez soulevés? Que devrait-il faire également pour remédier aux problèmes liés aux changements climatiques qui nécessitent une intervention et sur quelles politiques devrait-il se pencher?

• (1000)

**Le président:** Monsieur Brennan.

**M. James Brennan:** Bien sûr, je peux me lancer.

Je le répète, le climat a certainement un impact sur notre façon de gérer les projets dans les paysages aménagés. Dans la forêt boréale, il y a une vaste gamme de changements que nous tentons de surveiller, tout comme les chercheurs et le gouvernement, afin de pouvoir contrôler la situation.

Une des choses qui nous préoccupent est la population croissante de petites oies des neiges du milieu du continent, par exemple, qui a une incidence assez dévastatrice sur certaines portions de la côte de l'Arctique dans le Grand Nord. Cette espèce est devenue si nombreuse qu'elle nuit à l'approvisionnement en nourriture et à l'habitat là-bas. Il y a certainement une importante corrélation à faire avec les pratiques d'utilisation du territoire dans le sud. Les oiseaux retournent au nord en meilleure condition corporelle, mais le climat y est généralement plus chaud. C'est sans compter que les déplacements des prédateurs ont eux aussi changé.

Pour ce qui est des paysages du sud, nous sommes préoccupés par la rive des Grands Lacs et les répercussions que le climat a sur les variations... Nous avons vu des fluctuations des niveaux d'eau. Les niveaux d'eau diminuent graduellement dans les Grands Lacs. Cela a également un impact sur la cartographie des milieux humides sur la côte, mais aussi sur leur composition sur l'ensemble de la rive des Grands Lacs. Les milieux humides des Grands Lacs offrent un des plus importants habitats pour les oiseaux migratoires de l'Amérique du Nord, et pas seulement pour la sauvagine, alors cela aussi c'est inquiétant.

**Le président:** Trente secondes, monsieur Craik.

**M. Brian Craik:** Quand le projet hydroélectrique EM-1-A a été approuvé à la suite de l'examen fédéral et provincial, on a recommandé au gouvernement fédéral, et aux gouvernements du Québec, du Manitoba et de l'Ontario de se réunir pour créer un institut qui aurait le mandat d'étudier la baie d'Hudson et la baie James, parce qu'on en sait très peu à leur sujet. La population de Sanikiluaq a mis au jour la situation problématique des eiders, mais aussi des ours polaires et des bélugas. Le mode de vie de la population de Sanikiluaq, qui vit sur l'île, est aussi mis en péril.

**Le président:** Le temps est écoulé. La parole est à M. Toet. Je vous en prie.

**M. Lawrence Toet (Elmwood—Transcona, PCC):** Merci à nos invités d'être ici aujourd'hui. C'est très informatif.

Monsieur Brennan, j'ai eu l'occasion de visiter le marais Oak Hammock à Stonewall plusieurs fois, dont quelques-unes dans les dernières années. C'est l'une de vos installations.

Vous avez parlé des répercussions des crues dans les Prairies et de quelques systèmes d'endiguement. Ce qui m'a surtout marqué lorsque j'ai visité votre installation au marais Oak Hammock, c'est une image qui comparait les milieux humides des années 1960 et 1970 et ceux d'aujourd'hui. Vous avez parlé des inondations qui affligent le Manitoba, et j'ai pu le constater par moi-même. La perte de milieux humides a probablement joué le plus grand rôle dans certaines des inondations que nous avons connues, les crues tricentennaires dont vous avez parlé.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus là-dessus? Il est important que nous comprenions que d'autres facteurs entrent en jeu. Je dirais que la perte de milieux humides est le facteur numéro un, et de loin, responsable de tous ces problèmes dans les Prairies à l'heure actuelle.

**M. James Brennan:** Le paysage des régions habitées du Canada, surtout celles tirant ses revenus des terres, a connu 200 ans d'assez importants bouleversements. Les terres ont été défrichées; de nombreux milieux humides ont été asséchés. Nous avons perdu environ 70 % des bassins des Prairies. C'est une tendance qui se poursuit malheureusement encore aujourd'hui. Nous perdons environ 80 acres de milieux humides chaque jour au Canada.

Les bassins de terres humides, notamment dans la région des fondrières des Prairies, sont un moyen naturel de retenir l'eau dans les terres. Sans cette capacité de rétention, les niveaux d'eau en aval, dans les ruisseaux et les affluents, s'en trouvent augmentés. Bien sûr, au Manitoba, cela entraîne l'inondation de l'Assiniboine, et la Rouge également.

Cette eau doit aller quelque part. Elle ne peut pas toute se déverser assez rapidement dans les grands lacs, et même quand elle s'y rend, les niveaux accrus et les embâcles causent d'importants dommages aux rivages. Au marais historique Delta, au Manitoba, les constructions situées le long du rivage ont subi de graves dommages.

Les bassins des Prairies ne font pas que retenir les eaux et ralentir le taux d'écoulement vers les rivières et les lacs. Ils constituent également les reins des terres. Ils retiennent les nutriments de l'eau de ruissellement. Mais il s'agit là d'un autre problème, et pas seulement au Manitoba mais à l'échelle du pays. En effet, les fortes concentrations de nutriments dans l'eau viennent exacerber la prolifération d'algues.

Les milieux humides nous rendent service de bien des façons. Sur le plan de l'élaboration de politiques, il est important de reconnaître les bienfaits des milieux humides pour la faune, mais aussi pour l'écosystème.

• (1005)

**M. Lawrence Toet:** Il est important de tenir compte de tout cela à mesure qu'avance le dossier.

Beaucoup d'argent est dépensé au Manitoba. Vous avez parlé des systèmes d'endiguement et des projets de ce genre. Nous avons injecté des millions et des milliards de dollars dans ce type d'infrastructure, alors qu'en réalité, la remise en état de certains milieux humides aurait probablement permis d'obtenir les mêmes résultats à moindre coût, ou de meilleurs résultats encore, car les nutriments restent en place, comme vous l'avez indiqué.

Il faut examiner la question de près et sous tous ses angles afin de déterminer comment prévenir les inondations, et les milieux humides peuvent jouer un rôle prépondérant à cet égard. C'est une solution qui pourrait s'avérer beaucoup plus économique que celles privilégiées actuellement, tout en ayant de meilleurs résultats pour nos habitats.

Permettez-moi le commentaire suivant. En réponse à la question de M. Leef, vous avez tous dit qu'il était nécessaire d'inclure les chasseurs et les trappeurs à la discussion sur les habitats fauniques. Je crois que tout le monde s'entend là-dessus. Pourriez-vous, à tour de rôle, nous parler d'un projet que vos organisations ont entrepris et qui vise à protéger et à conserver l'habitat dans votre région où les régions que vous desservez? Ce serait utile pour nous de savoir à quels projets vous travaillez concrètement. De toute évidence, nous ne pourrions pas entrer dans les détails, car nous n'avons plus beaucoup de temps. Mais j'aimerais bien vous entendre à ce sujet.

**Le président:** Vous n'avez plus beaucoup de temps, en effet, 25 secondes.

**M. Brian Craik:** J'ai travaillé au projet hydroélectrique EM-1-A. Hydro-Québec et les Cris ont veillé à maintenir l'habitat le long de la dérivation. Il y a eu une dérivation partielle de la rivière Rupert dans le bassin de La Grande, mais dans l'optique de maintenir l'habitat en aval, les chasseurs, les trappeurs et les plaisanciers peuvent encore profiter de la rivière. En fait, on dirait une rivière naturelle maintenant.

**Le président:** J'étais distrait, car nous devons être appelés à voter, mais il n'y aura pas de vote finalement, alors nous pouvons poursuivre la séance.

**M. Lawrence Toet:** Monsieur le président, j'espérais que les autres témoins puissent soumettre des idées de projet à la greffière.

**Le président:** Si à un moment donné pendant la réunion, vous voulez fournir des renseignements qui viendraient s'ajouter à vos réponses, nous serons heureux de les recueillir par écrit.

Madame Leslie, vous avez cinq minutes.

**Mme Megan Leslie:** Je vais reprendre le thème de M. Toet, qui avait parlé notamment des pertes de terres humides. J'aimerais élargir la question pour parler de perte d'habitat.

Ce que je vais peut-être faire, c'est vous poser mes trois questions, et si vous pouvez répondre à l'une, à l'autre, ou à toutes les trois, ou si vous avez des observations sur n'importe quelle question, je vous prie de le faire.

Au chapitre des pertes d'habitat, si nous voulons protéger la chasse et le piégeage dans l'avenir, selon vous, quelles sont les plus grandes menaces pour l'habitat? Parfois, j'entends dire que c'est l'urbanisation, et d'autres fois que c'est l'exploitation des ressources ou la production agricole, mais qu'en pensez-vous, selon votre perspective et celle de votre organisation?

Ensuite, je vous demanderais de nous donner des pistes de solution. Je pense notamment aux chasseurs. On pourrait avoir l'impression que la chasse peut contribuer à... que nous pratiquons une chasse excessive qui crée une situation où une espèce se trouve dans des conditions difficiles. En fait, l'inverse est vrai. Les chasseurs veulent s'assurer qu'une espèce se porte bien et que sa conservation se fera naturellement.

Existe-t-il d'autres groupes auxquels on ne penserait pas spontanément, mais qui voudraient participer aux efforts de conservation avec les groupes déjà connus?

Nous élaborons les politiques fédérales. À l'échelle fédérale, quelles seraient les politiques qui vaudraient la peine d'appuyer? Je pense naturellement à la Loi sur les espèces en péril, mais cela ne couvre que justement les espèces en péril. D'autres politiques sont du ressort provincial ou municipal, et je me demandais donc si vous aviez des conseils pour nous qui travaillons à l'échelon fédéral.

Monsieur Mack, voulez-vous commencer?

• (1010)

**M. Cameron Mack:** Oui. Votre première question portait, il me semble, sur les vrais causes de la perte d'habitat. Je crois que l'un des plus grands défis auxquels nous sommes confrontés, c'est le déclin graduel, essentiellement l'effet cumulatif des menus gestes d'un grand nombre de gens, dont l'incidence devient énorme avec le temps. Nous sommes saisis de projets, surtout à l'échelle fédérale, parfois des projets ambitieux et ainsi de suite, mais dans bien des cas, ce sont les petits gestes de tous les jours qui comptent. Ne serait-ce que se débarrasser des mauvaises herbes au chalet ou ailleurs, lorsque cette activité fait boule de neige, elle a une incidence énorme.

Voilà le point crucial: il faut savoir combien d'habitats existent, afin que l'on soit conscient de les perdre. Le recensement de l'habitat est une tâche gigantesque, mais il permet de surveiller l'état des choses et les pertes. Il devient alors possible de déterminer si les politiques sont efficaces ou non, et on peut en faire rapport au public sur l'efficacité des politiques. Je crois que ce serait l'une des solutions clés.

Vient ensuite la question des effets cumulatifs. L'habitat est un facteur important, mais on se rend compte, en examinant les difficultés que connaît une espèce, qu'elle subit une perte d'habitat, l'incidence du changement climatique et les pressions causées par une espèce envahissante, auxquelles s'ajoutent les diverses stratégies d'exploitation des terres, et on se trouve face à une situation que l'on n'aurait jamais imaginée au départ.

Le domaine scientifique devient de plus en plus complexe, ce qui veut dire qu'on ne peut se pencher sur un seul facteur. Les facteurs sont tous reliés.

**M. Gregory Weeks:** Je vais donner suite aux observations de M. Mack concernant tous les liens qui existent dans l'environnement. Notre organisation a connu du succès notamment dans le domaine de la conservation du fait que nous appliquons une approche holistique. Nous tentons de travailler avec tous les intervenants. Je crois qu'il est très important, lorsqu'on prend des décisions à l'égard de l'habitat ou du changement climatique, que tout le monde participe à la conversation. Au final, les décisions se prennent en fonction des connaissances scientifiques, mais nous devons faire participer les intervenants et les collectivités et leur demander leur avis si nous voulons qu'ils appuient les changements et les politiques élaborées.

Notre organisation a connu énormément de succès grâce à cette approche, qui n'est pas une approche gouvernementale unidimensionnelle. Canards Illimités l'a bien compris. Comme membre du conseil, l'une de mes fonctions consiste à communiquer avec chacun d'entre vous, ainsi qu'avec vos homologues à l'échelon provincial et municipal. Tant que nous n'ayons pas ce type de coopération, tout changement proposé sera malheureusement mal accueilli de toutes sortes de façons. Il faut en tenir compte et concevoir les politiques en fonction de cette approche.

**Le président:** Merci.

Nous passons maintenant à M. Carrie, qui dispose de cinq minutes.

[Français]

**M. Colin Carrie (Oshawa, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Latraverse, de quelle façon votre organisation s'y prend-elle avec les jeunes pour les initier à la chasse?

**M. Pierre Latraverse:** En premier lieu, nous avons un système de mentorat. Nous demandons aux chasseurs expérimentés d'accompagner des jeunes, par exemple au moyen de discussions sur le Web. À la suite de ces discussions, il est possible qu'il y ait des rencontres. Nous avons tout un système de mentorat pour aider les jeunes à apprendre à chasser. C'est ce qui est le plus important. À l'heure actuelle, la majorité des chasseurs du Québec ont plus de 45 ans. La perte de revenus occasionnée par la diminution des ventes de permis, d'équipement de chasse et de pêche sera très élevée s'il n'y a pas une relève importante. L'important, c'est la relève.

Nous travaillons avec des outils informatiques modernes. Nous avons créé l'application Zone Chasse. Tout téléphone intelligent, par un système de géolocalisation, vous indique, peu importe l'endroit où vous vous trouvez dans la province, quelle espèce vous pouvez chasser, où et quand vous pouvez le faire, ainsi que les lois qui s'appliquent à cette espèce. Vous pouvez chasser dans une zone d'exploitation contrôlée, dans une réserve faunique ou dans une pourvoirie. Nous avons mis sur pied tous ces éléments pour aider les jeunes.

C'est la même chose avec le site [allonspêcher.com](http://allonspêcher.com), qui vous indique où sont les descentes de bateau et de canot, quels lacs sont

accessibles, quelles espèces de poissons vous pouvez pêcher, la meilleure leurre que vous pouvez utiliser et ainsi de suite. Ce sont tous des outils très modernes applicables sur Android, sur les tablettes et sur les téléphones intelligents pour amener les gens à comprendre ce que sont la chasse et la pêche. C'est une partie importante de l'éducation que nous faisons. Cela a été très bien reçu par le public.

•(1015)

**M. Colin Carrie:** Merci beaucoup.

[Traduction]

Ma prochaine question s'adresse au représentant de Canards Illimités.

Monsieur Brennan, vous avez parlé de l'importance de la protection des terres humides. Je crois que nos résidents ruraux l'ignorent peut-être. Pourriez-vous nous parler un peu plus de votre travail auprès des propriétaires privés qui vise à protéger et à conserver les terres humides, et pouvez-vous indiquer au comité si vos efforts sont couronnés de succès, et, le cas échéant, à quoi vous attribuez cette réussite?

**M. James Brennan:** La vaste majorité de notre travail se fait auprès des propriétaires fonciers privés, et ce, depuis notre création en 1938. C'est simple, la plupart des habitats dont a besoin la sauvagine se trouve dans les zones colonisées du Sud du Canada, et la majorité des terres appartiennent à des propriétaires privés.

Ce que nous faisons habituellement, c'est conclure une entente de conservation volontaire avec un propriétaire privé. Notre rôle est décrit dans l'entente. Dans certains cas, c'est la remise en état entière d'une terre humide perdue ou dégradée; dans d'autres cas, il s'agit plutôt de travaux de valorisation.

Dans l'Est du Canada, nous nous concentrons sur les nichoirs pour les oiseaux qui aiment nicher dans des cavités, essentiellement les canards branchus. De temps en temps, les garrots à oeil d'or y nichent également. Nous effectuons ce genre de travaux d'amélioration avec un pendant pédagogique pour aider les propriétaires à comprendre le cycle hydrologique que suivent leurs terres humides chaque année.

Nous recueillons des fonds dans le secteur privé grâce à notre programme communautaire de collecte de fonds et notre programme de dons majeurs. Nous mettons à profit les fonds accordés par d'autres partenaires, y compris les petites entreprises, les sociétés et les gouvernements. Nous tentons de réunir les fonds amassés, ainsi que les investissements accordés par les propriétaires fonciers, afin de remettre en état les terres humides.

Au final, de nombreux intervenants participent au processus. Ce programme, axé sur la synergie, a connu énormément de succès. Nous avons réussi à conserver environ 6,2 millions d'acres au Canada depuis la création de notre organisation, en grande partie grâce à notre travail auprès des propriétaires privés.

**Le président:** Merci, monsieur Carrie. Votre temps est échu.

Au tour maintenant de Mme Hughes, pendant cinq minutes.

**Mme Carol Hughes:** Merci beaucoup.

Plus tôt, vous avez parlé des avantages économiques et de l'incidence de certains des défis auxquels vous êtes confrontés. En ce qui concerne le plan de conservation national, le type de travaux de conservation prévu est-il suffisant? Essentiellement, nos efforts suffisent-ils à la tâche? J'aimerais avoir votre avis là-dessus. Avez-vous besoin d'un plan de financement davantage axé sur le long terme? Qu'est-ce qu'il vous faut?

Le reste du temps qui m'est imparti pourrait servir à répondre à la question de ma collègue, Megan Leslie, car pas tous les témoins ont pu lui répondre. Ce serait très utile d'avoir ces réponses.

• (1020)

**M. James Brennan:** Ce qui importe, c'est le modèle, et je crois que le modèle du partenariat est efficace.

Si l'on regarde le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine et les partenariats conclus pour recueillir des fonds de diverses parties intéressées à des fins de remise en état des terres, on constate que c'est un modèle efficace qui a donné des résultats concrets, certainement depuis le milieu des années 1980. C'est un fait qui a été reconnu dans le rapport du Commissaire à l'environnement et au développement durable il y a environ un an et demi.

La programmation prévue par le Plan de conservation national a été très bien accueillie jusqu'à date. En fait, le programme du Fonds de conservation des zones humides connaît un succès fou.

Vous avez demandé ce dont nous avons besoin. Nous vous proposons d'accorder davantage de crédits à ce programme particulier, qui est fonction de la demande. De nombreux propriétaires fonciers et beaucoup de groupes de conservation voudraient participer au programme, mais les fonds ne sont tout simplement pas suffisants pour donner les résultats auxquels on pourrait s'attendre si il y avait davantage de participants.

Vous avez posé une question sur la politique. Le gouvernement fédéral a certes une politique de longue date concernant les terres humides, mais nous croyons que cette politique devrait faire l'objet d'un examen. Elle a été instaurée par le gouvernement fédéral en 1991, et les principes opérationnels ont été fixés en 1996. La politique est bonne. Nous y voyons l'occasion pour le gouvernement fédéral d'afficher son leadership auprès des provinces. Nous aimerions voir des politiques efficaces visant les terres humides dans chaque province et territoire du Canada, loi et réglementation à l'appui.

Nous aimerions que chaque province et territoire prévoit des mesures pour contrecarrer la perte d'habitat. Les provinces de l'Atlantique sont en train de rédiger d'excellentes lois en la matière actuellement, et d'autres provinces prennent des mesures pour pouvoir contrer la perte d'habitat et la compenser. L'Alberta a une nouvelle politique en place, et je sais que le Manitoba s'y applique. Mais les politiques ne sont pas uniformes à l'échelle du pays, et c'est certainement un problème.

**Le président:** Est-ce que d'autres témoins souhaitent répondre?

Monsieur Mack.

**M. Cameron Mack:** Plus tôt, je vous ai dit qu'il est possible de protéger une certaine chose, ou encore de la remettre en état si il y a des dégâts. L'un des aspects positifs du Plan de conservation national, c'est qu'il accorde des crédits considérables à la protection grâce à l'acquisition des terres et d'autres mesures. C'est important, car il coûte beaucoup moins cher et il est beaucoup plus efficace de protéger des terres plutôt que de les remettre en état après coup. Et pourtant, nous dépensons tant d'argent sur la remise en état alors que dans certains cas, nous n'avons pas fait les calculs pour déterminer s'il ne vaudrait pas mieux mettre l'accent sur une meilleure protection.

Je crois que le gouvernement doit être épaulé s'il va se lancer dans le domaine de la remise en état. Je reviens à ce qu'a dit Jim concernant les nombreux projets d'intendance. Ces projets reposent dans une grande mesure sur la participation des groupes locaux. Dans bien des cas, nous bénéficions d'une main-d'oeuvre gratuite,

c'est-à-dire des bénévoles. De plus, les industries et d'autres intervenants fournissent des infrastructures à bas prix et d'autres services. Il reviendrait très cher à un gouvernement de remplacer les fonctions dont nous nous occupons en tant que partenaires de l'intendance. Je crois qu'il vaut mieux investir dans le volet protection du Plan de conservation national et dans une certaine mesure dans le volet de remise en état.

Lorsque je veux montrer pourquoi la protection est plus importante que la remise en état, je prends l'exemple du café noir. Il est beaucoup plus facile de protéger un café noir de la crème, plutôt que de tenter de récupérer la crème et le sucre plus tard.

**Le président:** Moi-même, j'allais utiliser une métaphore de dentiste. Il est beaucoup plus facile de se brosser les dents et de passer la soie dentaire, que de faire poser des couronnes et des prothèses partout.

Monsieur Sopuck, vous avez cinq minutes.

**M. Robert Sopuck:** On a beaucoup parlé aujourd'hui du lien entre la chasse et la conservation. Bien sûr, tout ce qui nuit au recrutement de nouveaux chasseurs ou à la chasse elle-même pourrait avoir des conséquences sur la conservation.

C'est pourquoi cela m'a énormément inquiété lorsque j'ai lu dans le *Hansard* du 27 octobre que Jean Crowder, la députée néo-démocrate de Nanaimo—Cowichan, avait affirmé qu'elle est en faveur des lois dans lesquelles « les animaux seraient considérés comme des personnes et non seulement comme des biens. » Le même jour, Françoise Boivin, la députée néo-démocrate de Gatineau, a déclaré que les animaux devraient mériter « la même protection que notre société accorde aux enfants et aux personnes qui ont une santé mentale chancelante ou un handicap. »

C'est de toute évidence une tentative de faire adopter une politique fédérale relative aux droits des animaux. Je dois signaler également qu'une députée du NPD a présenté un projet de loi, le projet de loi C-592, auquel s'opposent de nombreux groupes d'intérêts traditionnels. Ce projet de loi pourrait involontairement criminaliser toutes sortes de pratiques acceptées liées à l'utilisation des animaux.

Par ailleurs, le registre des armes à feu a eu d'importantes conséquences sur le recrutement de chasseurs. Ce registre a été mis en place par le gouvernement précédent, et nous l'avons bien entendu éliminé.

J'aimerais que M. Weeks réponde en premier à ma question et que M. Latraverse y réponde ensuite. Si nous perdons un nombre important de chasseurs, quelles seraient les conséquences sur la conservation?

• (1025)

**M. Gregory Weeks:** Le patrimoine en matière de chasse est profondément enraciné dans notre organisation. Comme je l'ai mentionné, Canards Illimités Canada a été mis sur pied par les chasseurs et il bénéficie de leur soutien, et c'est pourquoi nous appuyons les chasseurs. Nous appuyons également un programme de mentorat pour les jeunes. En outre, nous sommes très présents dans les écoles partout au Canada afin d'éduquer les élèves à partir de la troisième année jusqu'au secondaire. Nous ne cachons pas notre patrimoine en matière de chasse. C'est un aspect important qui fait partie intégrante de ce que nous sommes. C'est pourquoi nous appuyons la chasse au Canada.

**M. Robert Sopuck:** Monsieur Latraverse, allez-y.



[Français]

**M. Pierre Latraverse:** Il est très important que les activités de chasse puissent se poursuivre au Canada. C'est absolument fondamental pour le maintien de la santé des populations de gibier. Les activités de prélèvement faunique sont aussi cruciales pour réduire les accidents sur les routes et les déprédations causées aux agriculteurs par la surabondance de certaines espèces sauvages, comme l'oise des neiges ou le cerf de Virginie. Il faut considérer la chasse comme étant le meilleur outil de gestion des populations animales. Plus encore, elle apporte des bénéfices économiques importants. Nous sommes donc tout à fait favorables à ce que la chasse soit le meilleur outil de gestion des populations animales, et ce, pour de multiples raisons.

[Traduction]

**M. Robert Sopuck:** Monsieur Latraverse, vous avez fait un commentaire que j'ai noté. Vous avez dit que les chasseurs et les pêcheurs à la ligne sont essentiellement les seuls à payer pour la conservation. Je crois que c'est très vrai. Je crois savoir que le Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne envisage de nouvelles façons d'augmenter les recettes destinées à la conservation de la faune et des pêches. En effet, vous demandez pratiquement qu'on vous impose une taxe, ce qui est inhabituel de nos jours, mais, comme je suis moi-même chasseur depuis de nombreuses décennies, je trouve que c'est tout à fait compréhensible.

D'après vous, comment pourrions-nous faire pour accroître les recettes destinées à la conservation des pêches et de la faune? Je vous remercie.

[Français]

**M. Pierre Latraverse:** Je pourrais vous donner l'exemple du Québec.

Il y a quelques années, au Québec, les chasseurs, les pêcheurs, les trappeurs et toutes les grandes organisations fauniques ont demandé au gouvernement d'augmenter le prix des permis et de retourner au domaine de la faune une partie de cette augmentation. Quatre-vingt-cinq pour cent du prix de l'augmentation des permis a été retournée à la faune grâce à une mesure financière qu'on appelle Réinvestissement dans le domaine de la faune. Dans le cadre d'une table de concertation avec le gouvernement, les grandes organisations fauniques décident des meilleures actions à prendre pour avoir une faune en santé et augmenter les revenus attribuables aux retombées économiques de la chasse. Cela a donné des résultats exceptionnels.

Présentement, 175 000 chasseurs d'originaux dépensent d'importantes sommes d'argent pour pratiquer leur sport en vertu de ces réinvestissements dans le domaine de la faune, qui existent grâce au prix des permis. Il est très rare qu'un observateur de la faune achète un permis de chasse.

• (1030)

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup. Nous devons passer au prochain intervenant.

Monsieur Leef, vous avez cinq minutes.

**M. Ryan Leef:** Ma question s'adresse à M. Craik. Elle est liée à ce que M. Latraverse a dit au sujet des chasseurs qui paient pour la conservation.

En tant que pourvoyeur, j'ai travaillé avec la Première Nation de Kluane, au Yukon, pendant trois années consécutives alors qu'elle avait le droit de permettre la chasse au mouflon de Dall sur son territoire traditionnel. Au fil des ans, il y a eu des ventes aux

enchères. Une année, les mouflons ont rapporté 165 000 \$; l'année suivante 175 000 \$ et l'année d'ensuite, 315 000 \$. Cela démontre clairement l'esprit philanthropique des chasseurs en général, car, au Yukon, le prix est d'environ 10 \$.

De votre côté, vous possédez les droits exclusifs sur les terres de catégorie II et de catégorie III pour l'établissement de concessions de pourvoirie.

Combien y a-t-il de concessions de pourvoirie? Y a-t-il un régime similaire pour les Cris lorsqu'ils parviennent à investir une partie des recettes provenant de la chasse dans des projets liés à la conservation?

La Première Nation de Kluane a consacré 50 % des recettes à des projets liés à la conservation sur son territoire traditionnel. Est-ce que cela se fait dans votre région?

**M. Brian Craik:** C'est un peu différent, car, si je ne m'abuse, il y a environ trois pourvoiries dans le Nord, et elles sont toutes en difficulté à cause du déclin du caribou.

Il n'y a pas grand-chose d'autre à dire. Ces pourvoiries ne génèrent pas en ce moment beaucoup de revenus.

**M. Ryan Leef:** Les Cris pourraient-ils utiliser un programme similaire pour rétablir efficacement le troupeau? Envisagent-ils de participer à ce genre de chose à des fins de conservation, de tirer parti de l'esprit philanthropique des chasseurs?

**M. Brian Craik:** Le déclin du troupeau n'est pas attribuable à une cause externe. Il s'agit d'une cause naturelle.

**M. Ryan Leef:** Ils étaient trop nombreux.

**M. Brian Craik:** Oui, et ils se sont essentiellement mangés entre eux.

**M. Ryan Leef:** Si nous suivons certains principes de gestion, il faudra attendre avant de voir le troupeau se rétablir un peu.

**M. Brian Craik:** Cela pourrait prendre 25 ans.

**M. Ryan Leef:** C'est bien. Je vous remercie.

J'aimerais que chacun réponde rapidement à ma prochaine question.

Je veux revenir en 2011. Cette année-là, notre gouvernement a créé le Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne. Le député Rick Norlock a présenté un projet de loi visant à créer la journée du patrimoine national en matière de chasse, de piégeage et de pêche. Nous avons aussi élaboré un plan national de conservation, qui vise à conserver la nature et à la remettre en état ainsi qu'à resserrer les liens entre les Canadiens et la faune et la nature.

Le fonds de conservation des pêches récréatives a permis de remettre en état 2 000 kilomètres linéaires d'habitat. Environ 7 millions de dollars ont été consacrés à la réalisation de plus de 100 projets sur les 25 millions de dollars investis par le gouvernement fédéral. Des centaines de partenaires ont participé à ces projets.

Par ailleurs, nous avons établi un caucus de la chasse et de la pêche. Nous avons également adopté une position ferme à l'égard des produits traditionnels, comme les produits du phoque provenant des communautés autochtones et inuites. Le Comité des pêches mène actuellement une étude sur la pêche récréative, et notre comité se penche actuellement sur la contribution de la chasse et du piégeage au Canada.

Comme M. Sopuck l'a mentionné, l'abolition du registre des armes à feu a eu une incidence sur le recrutement de chasseurs. La ministre de l'Environnement, qui est d'origine inuite, pratique elle-même la chasse.

Vous souvenez-vous d'avoir déjà vu un gouvernement fédéral s'engager avec les chasseurs à favoriser la conservation comme nous l'avons fait au cours des quatre dernières années?

**Le président:** M. Craik peut répondre en premier.

**M. Brian Craik:** Je ne suis personnellement pas très au courant de ce qui se passe dans ce domaine, mais je sais qu'il y a davantage de discussions entre les Autochtones et le gouvernement fédéral, et je crois que c'est apprécié.

• (1035)

**M. Gregory Weeks:** Je ne pense pas pouvoir répondre directement à votre question, mais je peux dire que la possibilité de participer est grandement appréciée et, en tant que défenseur de l'environnement et chasseur de longue date, je trouve important qu'on nous demande d'exprimer notre point de vue au comité.

**M. Cameron Mack:** Comme j'ai oeuvré pendant longtemps sur la scène provinciale — tout cela est donc nouveau pour moi —, je peux dire que de siéger au Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne a été une expérience très enrichissante. Je crois que c'est une très bonne idée de réunir des gens de partout au pays qui s'intéressent de très près à la conservation, à la chasse, au piégeage et à la pêche. J'ai trouvé très intéressant de pouvoir fournir des conseils aux ministres.

Comme je l'ai dit plus tôt, je trouve que le Plan national de conservation contient beaucoup de bons éléments qui sont axés sur la protection et la réhabilitation. Il y a de bonnes mesures.

**Le président:** Nous avons un peu dépassé le temps, mais, monsieur Latraverse, je peux vous donner 15 secondes pour répondre, si vous le voulez.

[Français]

**M. Pierre Latraverse:** Nous sommes très heureux de participer au Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne, qui est un comité très important. Nous remercions le gouvernement conservateur d'avoir mis sur pied ce comité et de nous avoir permis de participer au colloque de 2012.

Nous souhaitons vivement qu'en 2017, lors du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération, il y ait un rappel du fait que la chasse et la pêche ont permis à ce pays d'exister. C'est dans nos gènes, c'est dans nos traditions, cela fait partie de...

[Traduction]

**Le président:** Je vous remercie beaucoup, monsieur Latraverse.

Je vais maintenant donner la parole à M. Casey, pour cinq minutes. Ensuite, à moins que quelqu'un d'autre... nous approchons de la fin de la réunion.

Monsieur Casey, vous avez cinq minutes.

**M. Sean Casey:** Ma question s'adresse aux représentants de Canards Illimités, mais une fois qu'ils y auront répondu, j'invite chacun d'entre vous à formuler un commentaire, si vous le souhaitez.

Le projet de loi C-655 a été déposé au Parlement. Il propose des amendements au Code criminel en vue de prévenir le harcèlement des chasseurs et des pêcheurs à la ligne. Ce qui motive ces amendements, c'est évidemment les progrès de la technologie, notamment l'utilisation de drones.

Je suis le vice-président du Comité de la justice et je peux vous dire honnêtement que je n'en reviens pas que chaque problème réel ou apparent fasse l'objet d'un amendement au Code criminel. Je pense que je viens de dévoiler ma position.

Dans quelle mesure ce problème est-il généralisé et est-ce que les mesures existantes suffisent à le régler? Selon vous, ce problème est-il si généralisé qu'un amendement au Code criminel du Canada soit nécessaire?

**M. James Brennan:** Il est certain que d'entraver des activités de chasse légitimes n'est pas permis en vertu de la loi. Je sais qu'en Ontario la loi l'interdit. Cam en sait peut-être davantage que moi à ce sujet.

Je ne suis personnellement pas au courant du fait que l'utilisation de drones entrave la chasse. Je ne dis pas que cela ne se produira pas. S'il est possible de faire atterrir un drone sur le parterre de la Maison-Blanche, peut-être que nous devrions être préoccupés, mais je ne suis pas au courant de situations qui se seraient produites.

**M. Sean Casey:** Il n'y a pas eu une levée de boucliers au sein de vos membres.

**M. James Brennan:** Nous n'avons rien entendu à ce sujet de la part de nos membres.

**M. Sean Casey:** D'accord.

Est-ce que d'autres témoins ont quelque chose à ajouter à ce sujet?

**Le président:** Monsieur Latraverse, vous semblez avoir quelque chose à dire.

[Français]

**M. Pierre Latraverse:** Au Québec, cela se retrouve déjà dans la loi.

L'article 1.4 stipule ceci: « Nul ne peut sciemment faire obstacle à une personne effectuant légalement une activité visée au premier alinéa de l'article 1.3, y compris une activité préparatoire à celle-ci. », ce qui veut dire la chasse et la pêche.

Il y a toutefois des problèmes. Je donnerai l'exemple du Lac Saint-Pierre où des gens pratiquent le surf cerf-volant près de gens qui chassent les oiseaux migrateurs à l'automne. Il y a donc des problèmes. J'ai déjà vu certaines personnes effrayer des oies qui allaient se jeter aux endroits où il y avait des chasseurs. C'est la même chose dans le cas de la chasse à la sauvagine dans les régions plus peuplées. Il y a des problèmes.

Les gens vivent de plus en plus dans les milieux urbains et ils ne comprennent pas les activités relatives à la chasse. Ils ne comprennent pas que la migration fait partie du rite naturel des saisons et que l'on puisse tuer certains oiseaux. Cela fait partie de l'histoire et de la tradition. La chasse et la pêche sont des activités traditionnelles et patrimoniales.

Le fait que de plus en plus de gens demeurent dans les villes crée des problèmes de perception. On l'a vu dans le cas des différences de réactions entre les gens de la ville et ceux de la campagne au simple bruit d'une détonation d'arme à feu utilisée dans le cadre d'une activité légale de chasse. En effet, cela peut causer des problèmes. Il est absolument fondamental que les gouvernements fassent de l'éducation à cet égard.

• (1040)

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Craik, voudriez-vous répondre?

**M. Brian Craik:** Ce que je peux dire, c'est qu'il y a un dialogue constant avec le Québec et le gouvernement fédéral et au sein des groupes autochtones par l'entremise du Comité de coordination de la chasse, de la pêche et du piégeage. Si ce genre de problème devient grave, ce comité se penchera là-dessus.

**Le président:** Y a-t-il d'autres commentaires? Il reste environ 40 secondes.

Monsieur Casey.

[Français]

**M. Sean Casey:** Merci, monsieur le président.

J'aimerais poser une autre question à M. Latraverse.

Vous avez indiqué qu'une loi régit ce problème au Québec. Cette loi fonctionne-t-elle bien? A-t-on besoin de quelque chose comme un amendement au Code criminel pour régler le problème?

**M. Pierre Latraverse:** Cela fait partie de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Les agents de protection de la faune ou les agents de la Sûreté du Québec peuvent

appliquer cette loi. Si quelqu'un dépose une plainte, il y aura un suivi. Je ne pourrais pas dire si c'est criminel, mais la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune garantit le droit de chasser et de pêcher de façon adéquate si on respecte les normes.

**M. Sean Casey:** Merci.

[Traduction]

**Le président:** Je vous remercie beaucoup.

Encore une fois, je tiens à remercier tous les témoins d'avoir pris le temps de comparaître devant nous aujourd'hui.

Je remercie ceux qui sont ici en personne pour leur participation.

Monsieur Latraverse, je vous remercie d'avoir fait preuve de patience en ce qui concerne les problèmes techniques. Tous s'est très bien déroulé.

Je remercie également tous les membres du comité.

La séance est levée.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>